Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIRECTION DE L'ECOLE DE PHOTOGRAPHIE DE VEVEY:

Changement reporté d'une année

L'entrée en fonctions de M. Pierre Keller, directeur de l'Ecole cantonale d'art, à la direction de la Haute école d'arts appliqués (HEAA), est reportée d'une année. Sa nomination avait été décidée le 20 avril dernier par les chefs des deux départements concernés (DIPC et DAIC). Elle n'est pas remise en cause par l'actuel Département de la formation et de la jeunesse. Le report d'une année est motivé par les incertitudes liées à un préavis négatif de la commission fédérale des HES et à un recours pendant devant le Conseil d'Etat ; il permet d'assurer la continuité de l'institution pour les élèves de l'Ecole de photographie de Vevey.

Le Département formation et jeunesse (DFJ) est, depuis la restructuration de l'Etat de Vaud, seul compétent pour les problèmes de l'enseignement professionnel. Il est donc en mesure d'aménager seul les dispositions d'exécution de la décision prise lors de la précédente législature par Jean Jacques Schwaab et Jacqueline Maurer, alors chefs du DIPC et du DAIC. En l'état, le DFJ n'entend pas remettre en cause le principe de la nomination de M. Keller à la direction de la HEAA. Il a cependant décidé de renvoyer d'une année son entrée en fonctions, principalement pour les deux raisons suivantes:

1) il subsiste des incertitudes quant à la décision que doit encore prendre le Conseil fédéral, qui est en possession d'un préavis négatif de la commission fédérale des HES;

2) le Conseil d'Etat doit encore trancher sur le recours déposé le 8 mai contre la décision du 20 avril 1998 par le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV).

Le Service de la formation professionnelle du DFJ a donc pris des dispositions transitoires qui permettront aux élèves actuellement en première année de photographie de poursuivre à la rentrée à Vevey, dans le cadre du dispositif existant au niveau HES. Les candidats qui ont réussi les tests d'admission seront eux aussi admis en première année à Vevey au mois d'août.

Les élèves de la section expographie auront le choix entre l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne) en design industriel ou Genève, en architecture d'intérieur.

Par ailleurs, un groupe de travail a été mis en place par Francine Jeanprêtre, cheffe du DFJ. Il devra établir d'ici fin juin 1998 un bilan des filières existantes à Lausanne et à Vevey, et établir les besoins supplémentaires en enseignants, en locaux et en crédits pour la mise en place de la HEAA. Des propositions concrètes devront être faites pour le développement de la filière photographie, compte tenu de la décision attendue du Conseil fédéral.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 mai 1998

Francine Jeanprêtre, cheffe du DFJ, 021/ 316 30 01 Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021/ 316 63 06